



Mairie d'Ohnenheim

Vie communale

Informations mars

Bulletin n° 18

INSCRIPTIONS SCOLAIRES Les nouveaux habitants qui ont des enfants à scolariser en septembre 2023 et qui n'ont pas reçu de dossier, sont invités à se signaler en mairie et à procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s) rapidement.

ET PERISCOLAIRES Il est important d'anticiper...n'attendez plus et demandez dès à présent à votre périscolaire la fiche d'expression des besoins d'accueil pour la rentrée 2023-2024 – Inscription des enfants à partir de 4 ans avant le 31 mars.

- Accueil périscolaire Les Coquelicots d'Heidolsheim - 44, rue de l'École 67390 HEIDOLSHEIM Tél 03 88 92 51 39 peri.heidolsheim@agf67.fr

Sans oublier les assistantes maternelles dont la liste est disponible en mairie.

SOUTIEN SCOLAIRE Nous recherchons une personne, retraitée ou non, prête à assurer gratuitement une heure de soutien scolaire auprès d'un élève de CP deux fois par semaine, le mercredi ou après les cours. Il s'agit principalement d'une aide à l'apprentissage de la lecture ; les conditions restent à définir. Vous êtes intéressé(e) ? Merci de contacter Mme le Maire.

REOUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE Avec la Poste, nous avons à cœur d'assurer la continuité du service et nous avons le plaisir de vous informer de la réouverture de l'agence postale d'Ohnenheim. Une seule modification (*provisoire*), le bureau est ouvert le lundi, mercredi (*à la place du mardi qui est donc jour de fermeture*), jeudi et vendredi. Les horaires : 8 h à 11 h 30.

REOUVERTURE DECHETTERIE VERTE **SAMEDI 1^{ER} avril de 17 h à 18 heures**

Attention, **certains dépôts ne sont pas acceptés** car ils ne peuvent pas être broyés (tuyas, bambous, souches et branches de + 8 cm de diamètre) ; il est aussi très important de trier les déchets verts par groupe : branchages / tailles rosiers/tonte.

FERMETURE SECRETARIAT DE MAIRIE Le secrétariat de mairie sera fermé du 3 au 14 avril. Pour toute urgence s'adresser à Mme le Maire au 06 27 34 92 81 ou à l'Adjoint Noël Schwein au 06 15 02 01 21.

Un nouveau président pour l'Association des Donneurs de Sang bénévoles Ohnenheim/Heidolsheim



Arnaldo Basso, président de l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles Ohnenheim-Heidolsheim pendant plus de 17 ans, a cédé sa place à Denis MOSSER.

Souhaitons à Denis et sa compagne Patricia qui a accepté le poste de trésorière, une belle aventure avec les membres du comité, qu'au passage nous remercions, mais aussi avec toutes les personnes qui, par le don de sang, contribuent à sauver des vies.

Nous exprimons à Arnaldo et à son épouse Marie-Claire toute notre gratitude pour leur dévouement sans faille pendant toutes ces années.

Les dons de sang ont augmenté de 5.6 % en 2022 mais rappelons que toute personne de plus de 18 ans peut venir librement aux collectes.

LES ACTIONS SOLIDAIRES DE LA MUNICIPALITE ET DES ASSOCIATIONS

La soirée « After Work » organisée par la municipalité au profit des victimes du séisme en Turquie a permis de verser 4 200 € aux organisations humanitaires sélectionnées. Nous voulons remercier en particulier Sébastien Klein et son équipe de HOPLA FLAMM qui ont confectionné près de 200 tartes flambées et reversé tout le bénéfice - plus de 800 € - à cette cause. Merci aux donateurs et aux bénévoles qui se sont investis et que vous reconnaîtrez dans le reportage de la télé locale TV2.COM.



Une belle soirée fraternelle qui a permis de rassembler à la salle communale entre 250 et 300 personnes dont les familles turques d'Ohnenheim et leurs amis des environs ; par leurs dons et les spécialités culinaires offertes, elles ont largement contribué au succès de cette manifestation de solidarité.



ASSOCIATION OBSTGARDE : Matinée de taille « inter-associations » et « transfrontalière » au verger communal samedi 11 mars. Merci à tous les bénévoles et en particulier ceux d'Ohnenheim qui ont accompagné cette démarche de préservation des vergers communaux et de la biodiversité qu'ils abritent. Un merci spécial pour Ernest KRACHER qui au quotidien continue à entretenir ce verger mais aussi la forêt communale.

Toute personne intéressée pour rejoindre l'association OBSTGARDE peut s'adresser à la mairie qui fournira les coordonnées des responsables.

Encore une belle réussite pour la 16^{ème} édition de la bourse multicollections qui a eu lieu dimanche 12 mars. Près de 450 personnes ont été accueillies par les membres de **l'Association de Gestion de la salle communale** et les 40 exposants présents qui, chaque année, apprécient la convivialité du lieu.

Un grand merci pour tout le travail réalisé depuis 16 ans pour « maintenir le niveau », ce qui n'est pas peu dire aujourd'hui. Le bénéfice servira à l'achat de matériel pour la salle (vaisselle, micro-onde...)



Pour les prochaines manifestations et actions, merci aux habitants de soutenir :

✚ **L'Association Nature et Patrimoine qui organise le dimanche 19 mars, la FETE DU PRINTEMPS.** Des flyers ont été distribués dans le village pour informer la population des actions menées sur le sentier botanique Ohnenheim-Elsenheim.

Le bénéfice de la fête ainsi que les dons récoltés, déductibles des impôts, permettront à l'ANPOE de financer un abri pour les promeneurs et d'entretenir le sentier que chacun peut emprunter librement. Apéritif concert - repas sur réservation à l'étang de pêche - visites guidées du sentier – promenade en car ancien ...

Pour devenir membre de l'association et participer ponctuellement aux opérations d'entretien du sentier, veuillez contacter Freddy Kempf au 03 69 33 47 93 ou la mairie.

- ✚ **L'Amicale de Pêche et de Pisciculture qui propose des truites fraîches**, vidées et nettoyées, au prix de 3 € pièce. Les personnes intéressées peuvent réserver les truites en déposant le bon de commande reçu dans vos boîtes aux lettres, chez Alexandre Maechler, 24 rue des Champs, ou en appelant le 06 86 57 00 30 ou le 06 27 34 92 81 (Jacqueline) avant le 1^{er} avril. Les truites seront ensuite à chercher à l'étang le vendredi 7 avril impérativement entre 10 heures et midi.
- ✚ **La municipalité qui vous donne rendez-vous le 6 mai pour la prochaine journée citoyenne**. Si vous souhaitez participer, notez d'ores et déjà cette date dans vos agendas. N'hésitez pas à nous soumettre vos suggestions et propositions de travaux ; nous sommes à votre écoute.

COLLECTE DE BOUCHONS

L'association caritative « le temps de vivre » a initié une collecte de bouchons plastiques. Nous rappelons que les bouchons (de bouteilles de lait...) peuvent être déposés à la mairie

COLLECTES SAUVAGES DE VETEMENTS

Des flyers sont souvent distribués dans les boîtes aux lettres d'Alsace Centrale pour annoncer une collecte de vêtements et autres objets. Nous tenons à prévenir les habitants que cette opération n'est pas organisée par une entreprise agréée par la filière textile. Il n'y a donc aucune garantie sur le devenir des objets et vêtements confiés. Nous recommandons de manière générale d'utiliser les points d'apport volontaire référencés (<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>) et de faire les dons auprès d'associations locales reconnues.

EVOLUTION DE LA FREQUENCE DE COLLECTE DES BIODECHETS

Depuis le 1er janvier, les usagers sont invités à trier tous les emballages et les papiers dans le bac jaune. Ce changement, motivé en partie par l'évolution du nombre de levées du bac gris compris dans l'abonnement, a généré sur 15% des bornes biodéchets une saturation du dispositif. Afin de maintenir la qualité du service, les élus du SMICTOM ont décidé que chaque borne d'apport volontaire biodéchets sera collectée et lavée 2 fois par semaine toute l'année. **Si malgré tout la borne devait être pleine, merci de rapporter vos déchets chez vous et de les redéposer après le vidage.**

CIRCULATION SUR LES CHEMINS

Nous rappelons une fois de plus que les chemins et notamment le « périphérique agricole » sont réservés aux riverains et exploitants agricoles. En tout état de cause, ces derniers sont **prioritaires** sur ces axes. Il arrive fréquemment que d'autres véhicules circulent à grande vitesse et mettent en danger les agriculteurs qui sortent de leur exploitation ainsi que les promeneurs. Rappelons aussi que les champs sont des propriétés privées et qu'il est demandé aux propriétaires de chiens de ne pas laisser courir leurs animaux sur les parcelles fraîchement ensemencées.

ET STATIONNEMENT SUR L'ESPACE PUBLIC

Nous constatons des abus et voulons rappeler que les places de stationnements matérialisées sur les chaussées ne peuvent être considérées comme des places réservées aux riverains. De façon générale, dès qu'une voiture occupe une place publique de façon ininterrompue au-delà de la durée légale de 7 jours, le stationnement est considéré comme abusif et passible d'une amende. Amende aussi pour les stationnements sur les côtés réservés aux piétons (notamment rue du Moulin, rue de l'Ill et rue de l'Eglise).

Retrouvez les informations et les procès-verbaux des séances du conseil municipal sur notre page Facebook et sur le site internet de la commune www.mairie-ohnenheim.fr